

Abonnement.

\$1

Par Année

FOI et PATRIOTISME.

Paraissant les

1er et 15 de

CHAQUE MOIS.

LA**GAZETTE DES FAMILLES.****Revue Religieuse, Littéraire, Historique et Agricole.**

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques
de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières,
de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Sommaire.**Littérature.**Le Bon Fils (*Suite.*)..... 81**Histoire.**Histoire de l'Eglise (*Suite.*)..... 85La Mère Marie de l'Incarn. (*Suite.*) 87**Rédaction.**

Réflexions sur la Famille :

I—Des devoirs des Parents..... 90

II—Des devoirs des Enfants..... 91

L'Enfant et la Fleur; l'abb. Th. BLANC 93

Un Conseil d'Or..... 95

Recettes..... 95

Abonnements payés durant la Quin-
zaine..... 96**Littérature.****LE BON FILS.***(Suite.)*

IV.

Nous avons à parler d'une troisième aventure arrivée à José: ses suites seront fâcheuses et apporteront beaucoup de peines à notre héros.

Livré tout entier au soin de charmer les pratiques qu'il s'était faites dans une maison de riche apparence, il s'oublia un jour au point de méconnaître ce qui l'entourait, et, dans une élégante pirouette, il plaça maladroitement son pied tant soit peu lourd sur la patte beaucoup trop délicate d'un roqueton qui rôdait autour de lui. Le blessé tombe

La Gazette des Familles

Paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages; double colonne, formant au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages de matières variées propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT ; UNE PIASTRE par année, y compris les frais de poste.

Payable d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins d'une année, et l'année de publication ne se fractionne pas.

Toute la correspondance, tant pour abonnement, envoi d'argent que pour la rédaction, doit être adressée directement à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.